

Projet d'ordre du jour

Le 24 mars 2026 à compter de 18 h 30

Visioconférence

APPRENONS ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M. Tchernof (SG)	2 min	I
5. Période de questions	M. Tchernof (SG)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
7. Rapport du président du comité de parents	M. Tchernof (SG)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale 8.1 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 17 février 2026 8.2 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 8.2.1 Suivi 8.3 Suivi fondation Étincelle Jeunesse	M ^{me} Nicol (DG)	40 min	I I I
9. Rapport de la direction des services éducatifs 9.1 Calendrier scolaire 2026-2027 – Secteur Jeunes	M ^{me} Pichette (DSÉ)	10 min	D
10. Rapport de la direction des ressources matérielles 10.1 Cégep de la Gaspésie et des Îles - Projet de résidences étudiantes à Grande-Rivière	M. Bujold (DRM)	10 min	I
11. Rapport du secrétaire général 11.1 Formation obligatoire des membres du Conseil d'administration : suivi	M. Tchernof (SG)	5 min	I
12. Ordre du jour de consentement 12.1 Procès-verbal de la séance du 17 février 2026 12.2 Cadre d'allocation des services éducatifs 2026- 2027 – Formation professionnelle 12.3 Cadre d'allocation des services éducatifs 2026- 2027 – Éducation aux adultes <i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, M. Nicolas Tchernof par courriel sg@cssrl.gouv.qc.ca. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>	M ^{me} Nicol (DG)	5 min	D
13. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
14. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
15. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I